



# La cryptographie au secours du vote électronique

**Marc Girault** (avec Jacques Traoré)  
France Télécom  
Division R&D – Site de Caen

Symposium SSTIC - 1<sup>er</sup> juin 2007

recherche & développement



# Précision

- Cet exposé est également inspiré de **La Lettre Techniques de l'Ingénieur – Sécurité des Systèmes d'Information**
  - numéro de mai 2007, édité par F. Veyset
  - remerciements à D. Arditti, C. Blancher, G. Grattard, M. Chochois, P. Chauvaud et E. Bruillon

# Sommaire

- 1. Introduction**
- 2. Signatures aveugles**
- 3. Réseaux de mélangeurs**
- 4. Chiffrement homomorphique**
- 5. Résultats récents**
- 6. Conclusion**

# 1 Introduction

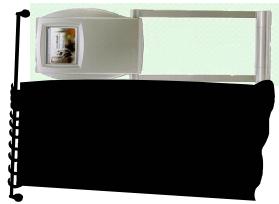
# Définition

- Un système de vote est dit **électronique** s'il implique le recours à des moyens électroniques au moins lors de l'enregistrement du suffrage
  - cf. Recommandation du Conseil de l'Europe, 30 septembre 2004
    - pas d'urne matérielle
    - pas de comptage humain
- Les autres phases (inscription sur les listes électorales, identification/émargement, expression du choix) peuvent être manuelles, électroniques ou mixtes

# Classification

## ■ Vote hors-ligne

- contrôlé par une autorité électorale
- machines à voter autonomes



## ■ Vote hybride

- contrôlé par une autorité électorale
- machines à voter reliées en réseau



## ■ Vote en ligne (à distance)

- non contrôlé par une autorité électorale
- (typiquement) par réseau Internet ou mobile



# Arguments

- Réduction de coûts (personnel, papier)
- Dépouillement : facilité, rapidité, fiabilité
- Recul de l'abstention
- Augmentation du nombre de consultations
- Facilitation pour les handicapés
- Modernité
- ...

# Le contexte national (1)

## ■ Vote hors-ligne

- autorisé pour des élections politiques depuis le décret n° 69-419 du 10 mai 1969
- mis en oeuvre par plusieurs communes lors du référendum sur la constitution européenne en mai 2005 et des élections présidentielles 2007
- utilisation très encadrée :
  - CNIL : recommandation du 1er juillet 2003
  - Ministère de l'Intérieur : réglementation technique comportant 114 exigences à respecter
    - seulement 3 types de machines à voter agréées



# Le contexte national (2)

- Vote hybride
  - pourrait-être autorisé à moyen terme pour des élections politiques
  
- Vote en ligne
  - assimilé au vote par correspondance (interdit depuis 1975)
  - autorisé toutefois, depuis 2003, pour les élections consulaires et prud'hommales



# Le contexte international

- Vote hors-ligne
  - Belgique, Brésil, Etats-Unis
- Vote hybride
  - Italie : utilisation de bornes de vote E-Poll pour un scrutin local (Ladispoli)
- Vote en ligne (par Internet)
  - Estonie : à l'échelle nationale lors des élections municipales d'octobre 2005
  - Corée : élections majeures d'ici 2012
  - Suisse : expérimentations lors de référendums entre 2003 et 2005



# Vote hors ligne : l'existant (1)

## ■ Plusieurs systèmes, dont 3 homologués en France :

- Nedap – France Election
- ES&S – Datamatiqe
- Indra Systems

## ■ Objections

- systèmes opaques (codes-sources indisponibles, résultats invérifiables)
- systèmes non certifiés (malgré l'existence d'un profil de protection)

# Vote hors ligne : l'existant (2)

## ■ Attaques (en vrac)

- Pays-Bas, France : introduction (ou substitution) de faux composants (cartes électroniques)
- Princeton : introduction d'un programme malicieux en < 1mn
- Arkansas : un candidat n'a recueilli aucun suffrage alors qu'il a voté pour lui
- Belgique : nombre de votants >> nombre d'inscrits

# Propriétés de sécurité (1)

- Conformité aux listes électorales
  - tout électeur inscrit peut voter une et une seule fois
  
- Anonymat
  - parfait ou non
  - non révocable
  
- Vote sans contraintes
  - personne n'est capable de contraindre ou soudoyer un électeur
  
- Vote sans preuve
  - un électeur est incapable de prouver pour qui il a voté

[CONF]

[ANO]

[CONT]

[PRV]

# Propriétés de sécurité (2)

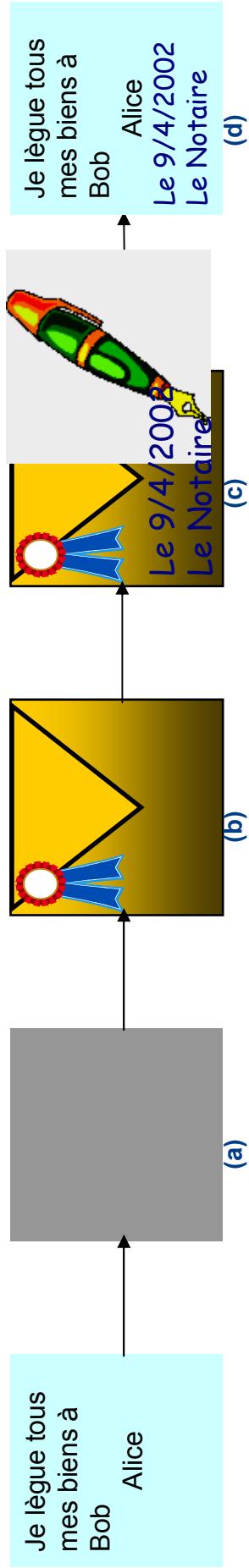
- Vérification (individuelle) du vote
  - l'électeur peut vérifier que son vote a été pris en compte...
  
- Vérification (universelle) du vote
  - ... ainsi que tous les autres votes
  
- Pas de résultats partiels
  - personne ne peut obtenir de résultats partiels

# La question de la confiance

- Assurer ces propriétés est une chose
- Démontrer qu'on les assure en est une autre
  - "What you see is what you vote for"
  - Comment en convaincre l'électeur ?
- Deux approches
  - amont : certification (critères d'évaluation)
  - aval : tests de conformité par "prélèvements"

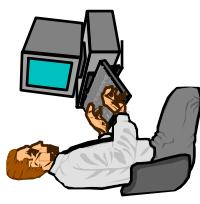
# 2 signatures aveugles

# Principe



- a) Alice superpose une feuille de papier carbone
- b) Alice insère le tout dans une enveloppe qu'elle cache
- c) Le notaire appose sa signature sur l'enveloppe
- d) Alice décachète l'enveloppe et récupère le message signé

# Avec RSA



Utilisateur

r, m

$$x = m r^e \pmod{n}$$



$$y = x^d = m^d r^{\text{red}} = m^d r \pmod{n}$$



$$s = y/r = m^d \pmod{n}$$

(m,s)



non-corréable

(x,y)



Signataire

PK = (n,e)

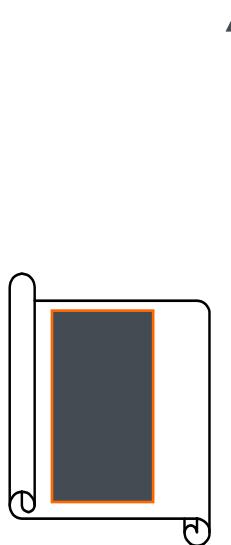
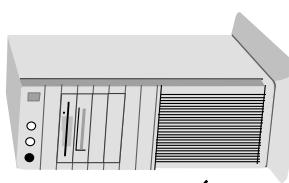
SK = d

# Authentification/vote

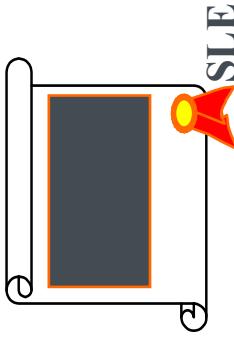
## Liste Electorale

Mr Dupond  
Mr Dupont  
Mr Durand

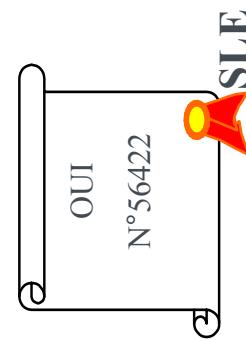
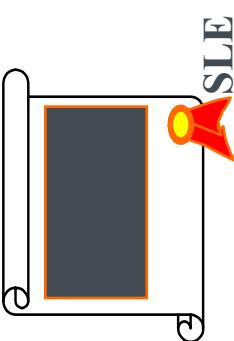
Miss Alice X



## Serveur de liste électorale



## Signe en aveugle



# Dépôt du bulletin



La cryptographie au secours du vote électronique  
1er juin 2007 / M. Girault et J. Traoré – p20

recherche & développement

Groupe France Télécom

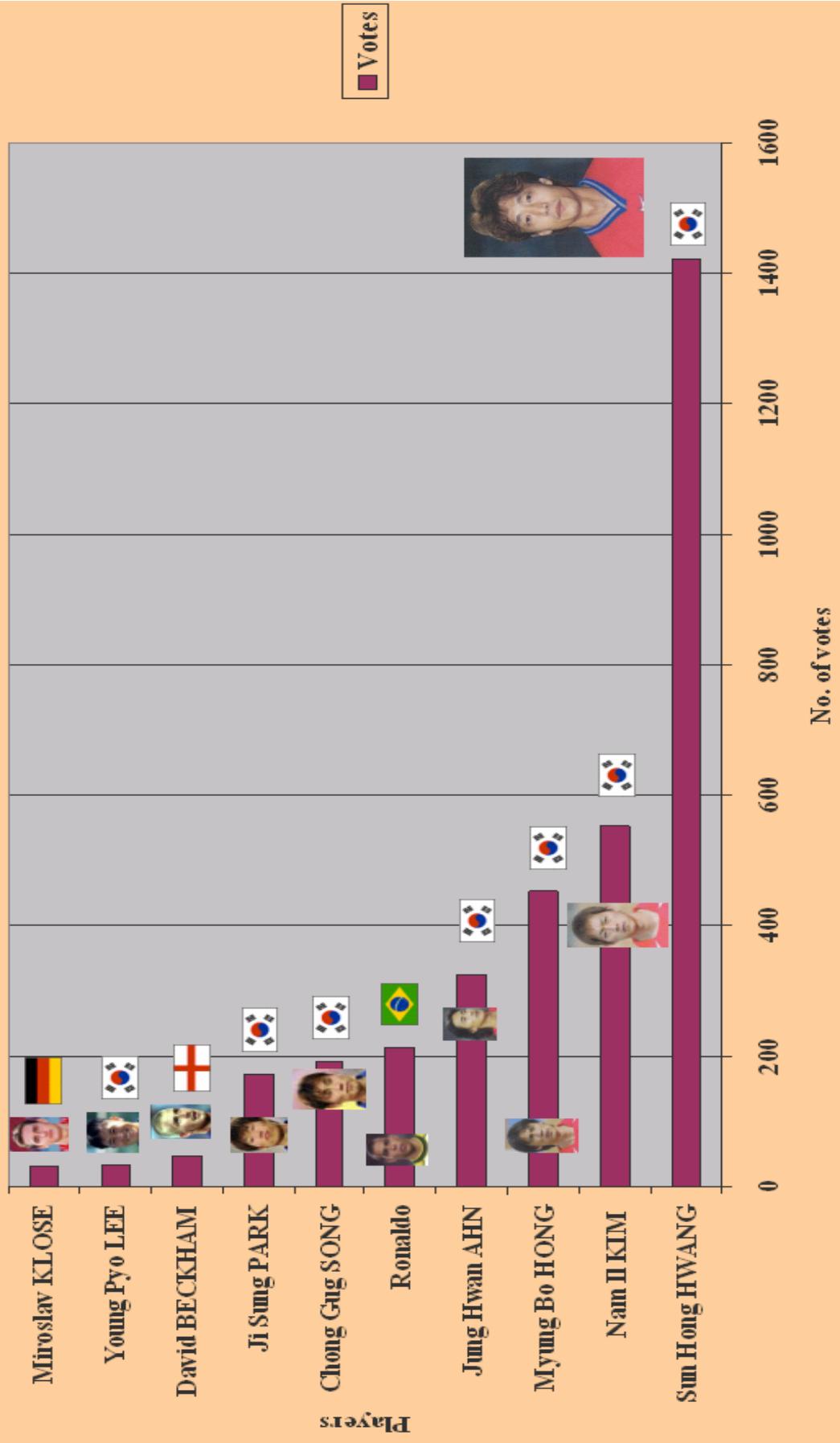
# Propriétés de Sécurité

- [CONF] ✓
  - authentification des votants
  - signatures aveugles non falsifiables
- [ANO] ✓
  - Anonymat parfait (si canal parfaitement anonyme)
- [CONT] ✗ [PRV] ✗
- [VER1] ✓ [VER2] ✗
  - vérifiabilité individuelle seulement.
- [PAR] ✗

# Sensus - Votopia

- **Sensus**
  - Université de Washington
  - le vote est de surcroît chiffré avec un algorithme à clé secrète
    - avantage : la propriété [PAR] est satisfaite
    - inconvénient : vote en **trois** étapes au lieu de deux
- **Votopia**
  - Projet coréen – japonais
  - Expérimenté lors du Mundial 2002
  - Quelques failles de sécurité
    - Canard-Gaud-Traoré 2006
    - nécessité de signatures aveugles "équitables"

# Votopia : résultats



**3662 votants : 3474 de la Corée and 90 du Japon**

La cryptographie au secours du vote électronique  
1<sup>er</sup> juin 2007 / M. Girault et J. Traoré – p23

recherche & développement

Groupe France Télécom

# E-Poll



## ■ Projet européen de vote électronique : (2001 – 2005)

- Ministère de l'intérieur français, France Télécom, Siemens, Ministère de l'intérieur italien et Vodafone

## ■ Vote hybride

- assisté par ordinateur
- dans un bureau de vote (pour le vote institutionnel)
- nomadisme autorisé



## ■ Authentification biométrique

## ■ Expérimentations françaises (entre 3000 et 20000 votants):

- Votes doublons : **Avellino, Mérignac (Présidentielles 2002), Campobasso, Vandoeuvre (Législatives 2002), Issy les Moulineaux (Référendum 2005)**
- Votes exclusifs : **Cremona, Ladispoli, Czestochowa, Ladišpoli (sept. 2004), Université de Lyon II et Nantes (déc. 2004 et 2006)**

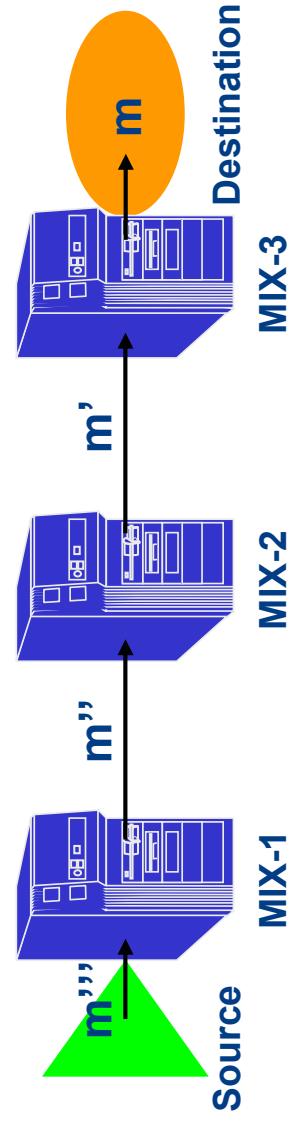
# 3 Réseaux de mélangeurs

# Principe

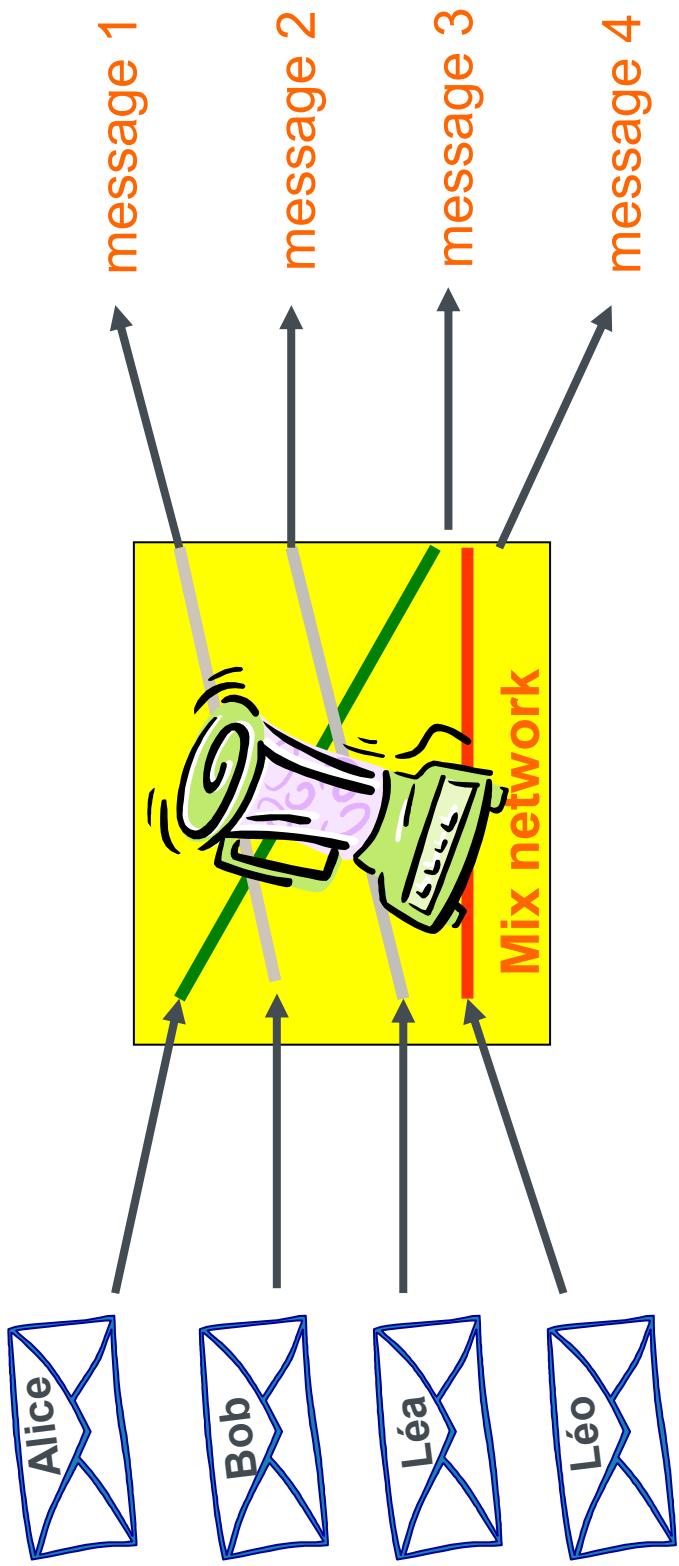
- Les réseaux de mélangeurs permettent d'implémenter un



- Chaque mélangeur (MIX)
  - permute l'ordre dans lequel il reçoit les messages
  - transforme le message reçu de sorte qu'entrée et sortie soient indissociables



# Ce qui donne... .



# Exemple avec El-Gamal



Assesseur



Dépouilleur(s)

$(g^a \text{ mod } p, v_1 h^a \text{ mod } p)$   
 $(g^b \text{ mod } p, v_2 h^b \text{ mod } p)$   
 $(g^c \text{ mod } p, v_3 h^c \text{ mod } p)$   
 $(g^d \text{ mod } p, v_4 h^d \text{ mod } p)$

$(g^b g^{r_2} \text{ mod } p, v_2 h^b h^{r_2} \text{ mod } p)$   
 $(g^d g^{r_4} \text{ mod } p, v_4 h^d h^{r_4} \text{ mod } p)$   
 $(g^a g^{r_1} \text{ mod } p, v_1 h^a h^{r_1} \text{ mod } p)$   
 $(g^c g^{r_3} \text{ mod } p, v_3 h^c h^{r_3} \text{ mod } p)$

Dépôt dans l'urne

- Le MIX-net "rechiffre" et permute les bulletins
- Le(s) dépouilleur(s) les déchiffre(nt)

Ouverture de l'urne

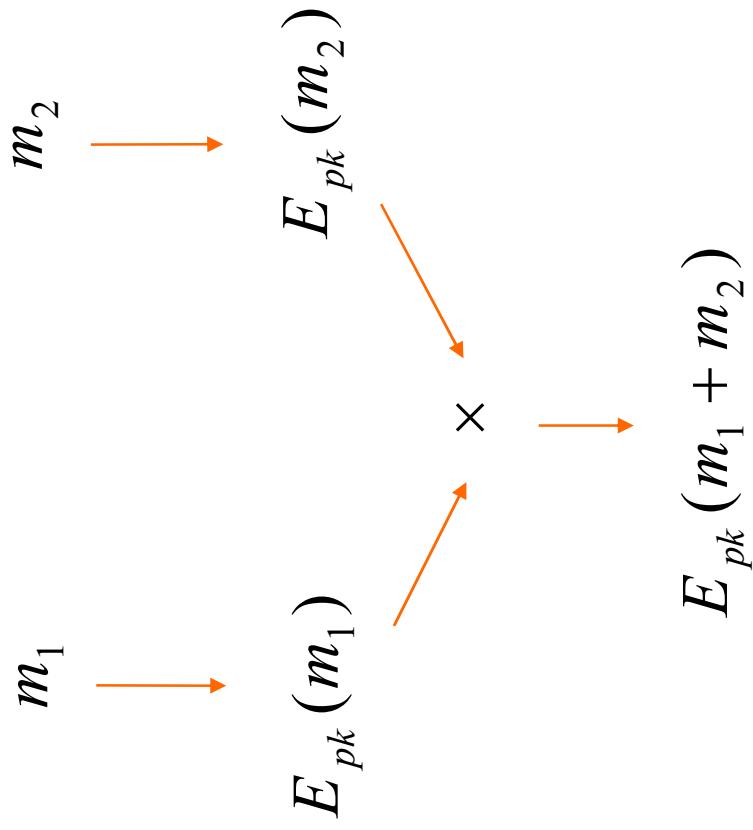
# Propriétés de Sécurité

- [CONF] ✓
  - authentification des votants
- [ANO] ✓
  - si au moins un des mélangeurs est honnête
  - anonymat non parfait
- [CONT] ✗ [PRV] ✗
- [VER1] ✓ [VER2] ✓
- [PAR] ✓
  - si au moins un des dépouilleurs est honnête

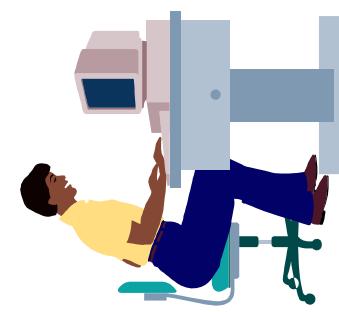
# 4 Chiffrement homomorphique

# Définition

## ■ Algorithme de chiffrement homomorphique

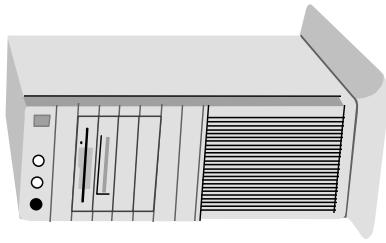


# Phase de vote : le cas du référendum ( $v = 0$ ou $1$ )



$$E_{PK}(v) = (g^a \bmod p, f^v h^a \bmod p)$$

Votant



Urne

L'envoi doit être complété d'une preuve que  $v \in \{0;1\}$

→ technique mal adaptée si beaucoup de candidats

# Dépouillement



Dépouilleur

$$E_{PK}(v_1)$$

$$E_{PK}(v_2)$$

$$E_{PK}(v_3)$$

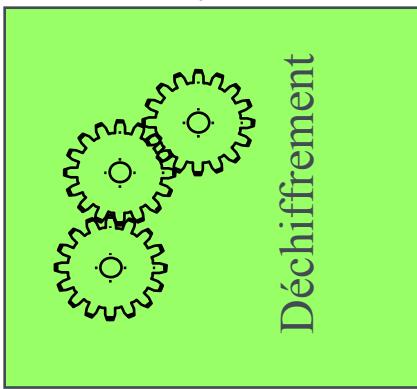
.

$$\vdots$$
$$E_{PK}(v_n)$$

Urne (après mélange)

$$\Sigma v = v_1 + v_2 + v_3 + \dots + v_n$$

Déchiffrement



# Dépouillement avec El-Gamal

$$E_{PK}(\nu_1) = (g^{a_1} \bmod p, f^{\nu_1} h^{a_1} \bmod p)$$

$$E_{PK}(\nu_2) = (g^{a_2} \bmod p, f^{\nu_2} h^{a_2} \bmod p)$$

$$E_{PK}(\nu_3) = (g^{a_3} \bmod p, f^{\nu_3} h^{a_3} \bmod p)$$

.

.

$$E_{PK}(\nu_n) = (g^{a_n} \bmod p, f^{\nu_n} h^{a_n} \bmod p)$$

$$\Rightarrow E_{PK}(\sum \nu) = (g^{\sum a} \bmod p, f^{\sum \nu} h^{\sum a} \bmod p)$$

# Propriétés de Sécurité

- [CONF] ✓
  - authentification des votants
- [ANO] ✓
  - si au moins un des dépouilleurs est honnête
  - anonymat non parfait
- [CONT] ✗ [PRV] ✗
- [VER1] ✓ [VER2] ✓
- [PAR] ✓
  - si au moins un des dépouilleurs est honnête

# EADS - VoteHere

- EADS Matra Systèmes & Information
  - solution issue du projet européen Cybervote (BT, Nokia, etc.)
  - expérimentations : CCI, scrutin octobre – novembre 2004
  - organisation de l'élection des représentants de l'Assemblée des Français de l'Etranger, juin 2006, 525 000 électeurs potentiels
- VoteHere
  - start-up américaine
  - solution identique à celle issue du projet européen Cybervote

# 5 Progrès récents

La cryptographie au secours du vote électronique  
1er juin 2007 / M. Girault et J. Traoré – p37

recherche & développement

Groupe France Télécom

# Trois challenges

- Challenge A
  - Comment vérifier la machine sans la certifier ?
- Challenge B
  - Comment associer anonymat (parfait) et vérifiabilité (universelle) ?
- Challenge C
  - Comment associer vote en ligne et vote sans contrainte ?

# Challenge A – Pret A Voter (1)

## ■ Comment vérifier la machine

sans la certifier ?

- Chaum(-Ryan-Schneider), 2003 et ensuite

## ■ Notations :

- $N$  : nombre de candidats
- $s$  : permutation circulaire de  $[1..N]$ )

## ■ Bulletin de vote :

- $38A04E$  est le chiffrement de  $s$  destiné à la machine à voter
- $2F6A1B$  est le chiffrement de  $s$  destiné à l'autorité de vote

				$38A04E$	$2F6A1B$

# Challenge A – Pret A Voter (2)

- La machine à voter lit optiquement le volet de gauche
- La machine à voter
  - retrouve **s** en déchiffrant 38A04E
  - imprime la liste permutée des candidats
- Le votant marque un X en face du candidat de son choix
- Le votant
  - détache le volet de gauche et quitte l'isoloir
  - place le volet de droite devant un lecteur optique en présence des assesseurs
- Les votes sont mélangés (mix-net)

Democritus	X
Plato	
Socrates	
Thales	
38A04E	2F6A1B



# Challenge A – Pret A Voter (3)

- Comment vérifier (le bon fonctionnement de) la machine ?

Democritus		
Plato		
Socrates	Thales	
		38A04E
		2F6A1B

- Réclamer deux bulletins (imprimés recto verso) puis :
  - remplir l'un (par ex.verso)
  - donner le recto à l'autorité de vote pour vérification
- Si la machine triche  $k$  fois, elle sera détectée avec probabilité  $1-2^{-k}$   
(recto)

# Challenge B

- Comment associer anonymat (parfait ?) et vérifiabilité universelle ?
- Facile à résoudre si l'anonymat ne doit pas être parfait (par ex. avec du chiffrement homomorphe)
- *Impossible* à résoudre sinon (en environnement "normal")
  - Chevallier-Mames-Fouque-Pointcheval-Stern-Traoré, 2006

# Challenge C

- Comment associer vote en ligne et vote sans contrainte ?  
(Juels-Catalano-Jakobsson, 2005)
- Ingrédients de base
  - un vote peut être valide ou non
  - un attaquant est incapable de savoir si un vote est valide ou non
  - un votant peut voter plusieurs fois (mais un seul vote sera pris en compte)
- Idée de base
  - pour berner un attaquant, le votant envoie des votes invalides tant qu'il se trouve en situation de contrainte
  - dès qu'il dispose d'un instant de liberté, il émet un vote valide

# 6 Conclusion

# Conclusion

- Le vote électronique est déjà une réalité dans certains pays
  - Brésil, Estonie, Etats-Unis, etc.
  - en France, évolution d'abord timide puis brutale (élections politiques 2007)
- Systèmes actuels peu satisfaisants
- En dépit du résultat d'impossibilité, on peut espérer l'émergence d'un système à la fois pratique, sûr et de confiance dans un avenir proche, même pour le vote en ligne